



Bouture de renouée asiatique sur la Vesdre - mars 2023 ©CRV

## Inondations 2021

- Où en sont les interventions ? 3

## Gestion des ressources

- Comment préserver nos ressources en eau ? 12

## Milieus et espèces

- Espèces exotiques envahissantes 6
- Fiche poisson : le chabot 13
- Une découverte bryologique dans le bassin de la Vesdre 15

## Sensibilisation

- Animation scolaire " Ici commence la mer " 8
- Journées Wallonnes de l'Eau 2023 10

## Agenda

16



Le programme d'actions 2023-2025 du Contrat de Rivière Vesdre est désormais lancé ! Vous le savez, il a été officialisé fin janvier lors de la cérémonie de signature organisée à la Haute Ecole de La Reid. Un certain nombre d'actions inscrites par nos partenaires maîtres d'œuvre sont donc maintenant en phase de démarrage... Nous ne manquerons pas de vous tenir informés au fur et à mesure de leur avancement général.

Concernant les actions impliquant la cellule de coordination du CRV, plusieurs sont déjà en cours également. Le premier trimestre 2023 a vu renaître des Journées Wallonnes de l'Eau enfin normales, sans contraintes liées au Covid. C'est ainsi qu'un beau programme d'activités variées de découvertes sur l'eau a pu vous être proposé en mars par les partenaires du CRV. Ateliers créatifs, ateliers de savoir-faire, balades pédestres en autonomie ou guidées, balades à vélo, visites guidées d'infrastructures, projection de film, rallye nature, expositions, il y en a eu pour tous les goûts ! Vous le découvrirez en page 10.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 30 mars. Validation du rapport d'activités et des comptes 2022, du budget 2023, mise à jour des statuts de l'asbl, ... une réunion plutôt administrative, mais qui a aussi été l'occasion d'écouter 2 intervenants : le Prof. Jean-Pierre Descy (Université de Namur et Université de Liège) et Simon Valentini, étudiant en biologie à l'Université de Liège et stagiaire au CRV. J.P. Descy a pointé les conséquences des inondations de 2021 sur la qualité écologique des cours d'eau (pollution -toujours actuelle- de l'eau tant que les stations d'épuration ne sont pas remises en service, travaux hydromorphologiques et de réparation destructeurs ou inadéquats, etc.). Notre stagiaire Simon Valentini a ensuite partagé quelques informations sur la redécouverte l'an dernier de certaines plantes exotiques en bord de Vesdre. Disparues depuis longtemps dans notre bassin (celles-ci étaient apparues à l'âge d'or de l'industrie lainière, à cause des graines accrochées dans les laines importées), les déplacements de terres et de sédiments dus aux inondations et des travaux qui s'en sont suivis ont libéré d'anciennes graines, qui ont repris...

Les Contrats de Rivière de Wallonie se sont vus confiés une nouvelle mission : « surveillance et lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) dans les milieux aquatiques et rivulaires, et soutien au monitoring et à la cohabitation avec le castor ». Cette mission a pris cours début avril et fait l'objet d'une subvention de 65.000 € par CR. Nous vous en reparlerons prochainement, mais dans les grandes lignes, elle consiste à :

- Volet « *Espèces invasives* » : mettre en œuvre un programme de surveillance structuré des EEE dans les milieux aquatiques et rivulaires (amplifier la récolte et la validation des données au travers des sciences participatives et de programmes standardisés de collecte de données) ; contribuer à l'éradication précoce des populations d'EEE végétales émergentes dans les milieux aquatiques et rivulaires ; participer à la gestion des populations d'EEE végétales largement répandues les plus préoccupantes dans les milieux rivulaires.
- Volet « *Castor* » : dresser un inventaire de la présence du castor européen et identifier les zones d'enjeux liées à sa présence (soutien au monitoring et à la cohabitation), identifier les secteurs où les dommages exercés aux berges des cours d'eau et étangs par les rongeurs exotiques (ragondin, rat musqué) sont particulièrement importants.

Les chantiers d'arrachage des boutures de renouées asiatiques disséminées par les inondations de 2021 ont, quant à eux, repris début avril et battent actuellement leur plein !

La nouvelle version CRV de l'animation scolaire « *Ici commence la mer* » est désormais opérationnelle ! Matériel, carnet pédagogique et grandes lignes du déroulement ont été conçus collectivement par l'ensemble des Contrats de Rivière, même si chaque CR a adapté l'animation à sa façon (tranches d'âge du public, durée, matériel complémentaire, etc.). Testée avec succès avec les élèves de 5e primaire de l'école de Chainoux, elle fait l'objet d'un calendrier déjà bien rempli pour la fin juin et la rentrée de septembre !

La saison des événements en extérieur est ouverte, et les demandes des partenaires pour une participation du CRV en stand d'animation sont nombreuses : c'est ainsi que le CRV était présent à Dison le 23 avril (*Fête au Château*) et au barrage d'Eupen le 4 juin (*Journée de l'eau*). D'autres participations sont également prévues : « *Tournée d'été* » (Centres Culturels) à Nessonvaux, Olne et Chênée et « *Trooz Active's* » en août, « *Fête du Parc naturel des Sources* » en septembre, « *Nourrir Sprimont* » et « *semaine de l'environnement* » à Herve en octobre...

D'ici là, nous vous souhaitons un bel été !

Florence Hauregard  
Coordinatrice



## Les travaux en urgence du gestionnaire SPW

Les travaux exécutés entre le 18 juillet 2021 et fin 2022 par la Direction des Cours d'eau non navigables - DCENN du SPW, gestionnaire des cours d'eau non navigables de première catégorie, comportent 3 phases distinctes.

### Un inventaire de terrain

Une prospection initiale globale des nombreux dommages, établie avec le concours des acteurs de terrain et de bureaux d'études, compile un ensemble de 2.500 points d'inventaires bruts faisant l'objet d'une priorisation d'intervention selon le degré d'urgence identifié.

A l'issue de cette démarche, plus de 1.500 fiches sont sélectionnées. Pour les points relevant d'un niveau de priorité élevé « urgent », une fiche « diagnostic d'inventaire » avec description du dommage, localisation, photos, et proposition d'intervention est rédigée. Pour les points d'inventaire de désordres pour lesquels une intervention est déterminée en priorité, les fiches sont ensuite déclinées en fiche « travaux » et parfois « métrés descriptifs et estimatifs » afin de déterminer les modalités techniques d'intervention.

### Une première phase de travaux en extrême urgence

La première phase des travaux exécutés en extrême urgence débute dès le 18 juillet 2021 pour se clôturer courant novembre 2021 et vise deux objectifs :

- premièrement, **la rétablissement d'un écoulement optimal**, consistant en la prise en charge et l'enlèvement des nombreux embâcles constitués d'objets hétéroclites et de véhicules hors d'usage et en l'évacuation d'atterrissements caractéristiques au niveau d'ouvrages d'art au passage supérieur du lit mineur ;

- deuxièmement, **la réparation et la consolidation de berges naturelles** (remise à gabarit dans le lit mineur), la gestion des érosions constituant un risque de débordement ultérieur et l'examen de la stabilité du bâti en arrière-berge.

Les opérations connexes à ces travaux sont multiples et diversifiées :

- plusieurs vols en hélicoptère destinés à couvrir les tronçons les moins accessibles ;
- des levés topographiques en vue de l'identification des limites du domaine public ;
- la participation à l'effort du nettoyage de la plaine inondable, et la coordination des initiatives des acteurs sur terrain (services des zones locales de secours, armée, protection civile, DNF, Contrat de Rivière Vesdre, River Clean Up, bénévoles, ...)

### Une deuxième phase de travaux de sécurisation

La deuxième phase des travaux de sécurisation exécutés en urgence débute courant novembre 2021 pour se clôturer en décembre 2022. Cette phase repose sur une répartition des chantiers selon 5 zones géographiques distinctes ; elle est caractérisée par de nombreuses interventions sur des ouvrages d'art privés (ouvrages relevant de la compétence de pouvoirs publics ou de propriétaires riverains).

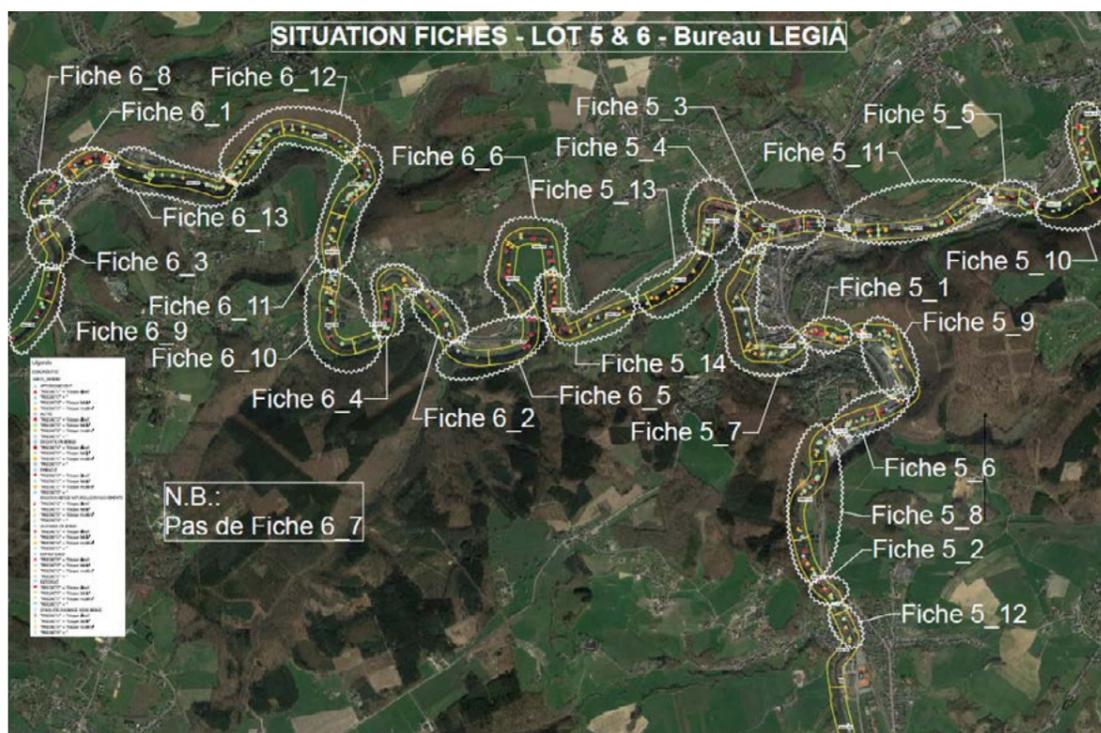
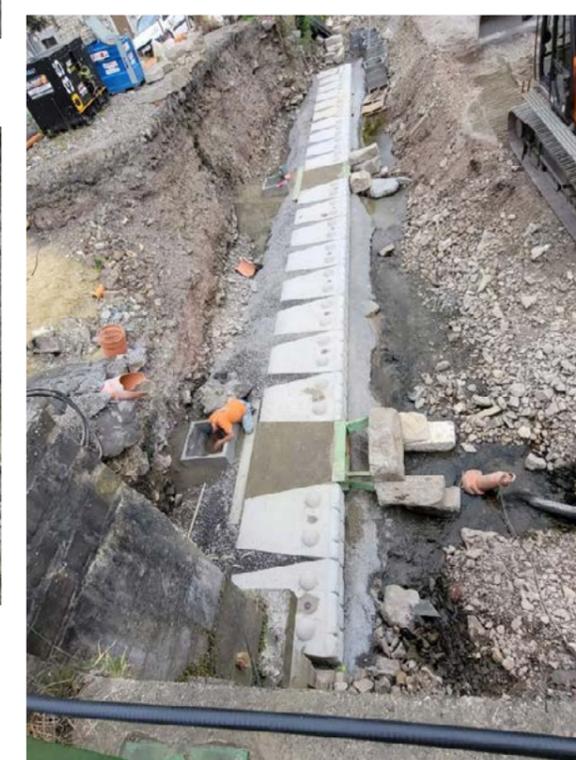
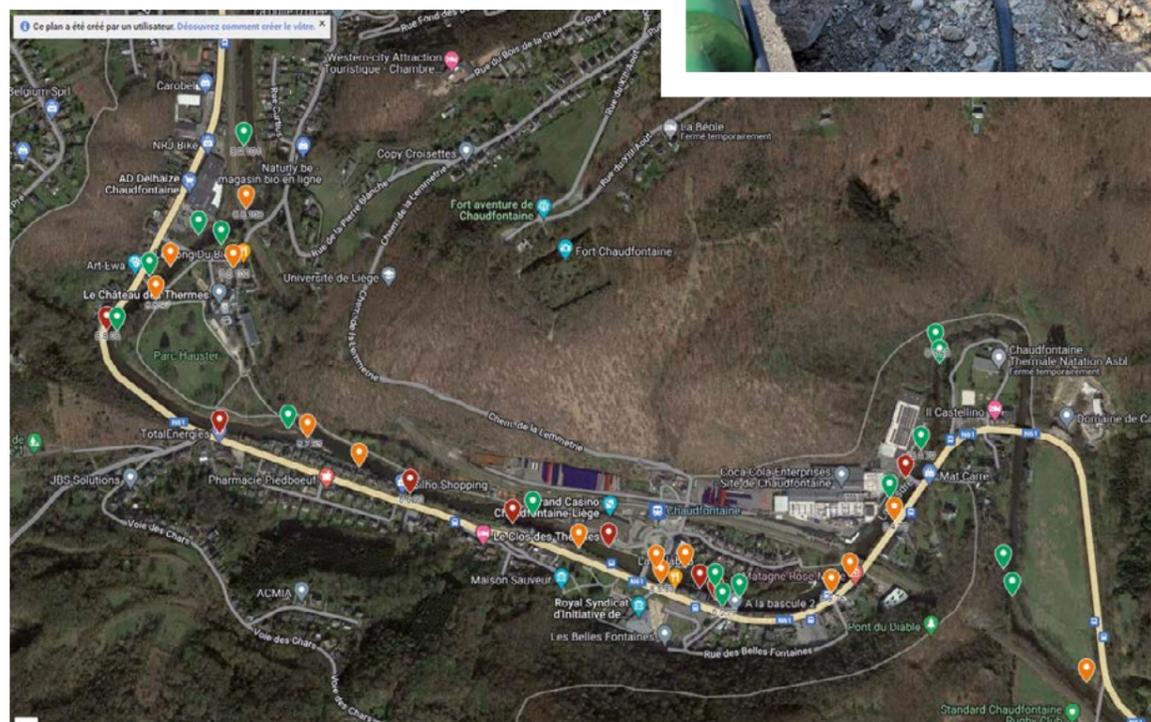
A côté des travaux de sécurisation consistant en la réparation des atteintes aux berges et des ouvrages y établis, des interventions de nettoyage et de curage visent la gestion des matières résultant du transport solide de la rivière.



Photos : ©SPW

L'ensemble de ces interventions répondent au principe fondateur du décret en matière de gestion des cours d'eau en ce qui concerne une **gestion intégrée, équilibrée et durable de la rivière**.

Comme toute intervention dans les cours d'eau, les chantiers n'ont pu être exécutés que durant les périodes avec des conditions météorologiques et hydrologiques favorables ; celles-ci correspondant en général à un débit de référence inférieur à 18 m<sup>3</sup>/seconde mesurés à la station limnimétrique de référence de Chaudfontaine.



Philippe GUILLAUME, Chef de district  
SPW ARNE / Direction des Cours d'eau non navigables

## Votre terrain a été touché par les inondations ?

### Des boutures de renouées asiatiques s'y sont peut-être installées et peuvent encore être éliminées facilement !

Les renouées asiatiques sont des plantes exotiques envahissantes qui se développent principalement sur les berges des cours d'eau et dans les terrains vagues. Elles forment des massifs impénétrables enracinés en profondeur dans le sol. Ils étouffent toutes les autres plantes et sont très difficiles à éliminer.

Lors des inondations de juillet 2021, de nombreux fragments de racines et de rhizomes de renouées asiatiques

ont été arrachés des berges et se sont disséminés dans les zones sinistrées. Ils ont donné naissance à de petites boutures, parfois retrouvées en grand nombre dans les jardins proches du cours d'eau. **En absence d'intervention, ces boutures s'enracinent progressivement dans le sol et vont former autant de nouveaux massifs dans des zones autrefois dépourvues de renouées.**



## Il faut agir maintenant

Les boutures de renouées ne s'enracinent pas tout de suite en profondeur et peuvent donc être assez facilement retirées durant les 2 premières années faisant suite aux inondations (en 2022 et 2023). **Si votre jardin a été touché par les inondations, ne tardez pas à le parcourir et à vous mettre en quête d'éventuelles boutures de renouées à éliminer.**

Les boutures doivent être extraites avec leurs racines, à l'aide d'une fourche-bêche ou d'un piochon pour être sûr de ne rien laisser dans le sol, et rassemblées dans un sac. Ce matériel végétal peut ensuite être éliminé, au Recyparc ou être incinéré. Il peut également être placé dans des sacs poubelles avec vos ordures ménagères. Mais il ne peut pas être déposé dans votre tas de compost domestique, car la renouée risquerait de s'y installer ou d'être disséminée lorsque vous utiliserez votre terreau.



### Bon à savoir :

Les massifs denses de renouées qui repoussent dans les zones décapées par les inondations ne peuvent malheureusement pas être éliminés par arrachage manuel à cause de la grande quantité de rhizomes déjà présents dans le sol. Il est conseillé de ne pas agir sur ces massifs anciens, pour éviter toute propagation supplémentaire de la plante.

### A noter :

Au cours de l'été 2022, le SPW ARNE et les Contrats de Rivière ont réalisé un premier inventaire des renouées asiatiques le long des cours d'eau fortement impactés par les inondations, suivi d'une première campagne d'arrachage. Actuellement, une deuxième campagne d'arrachage est en cours, réalisée en zone naturelle et agricole (mais pas dans les jardins des particuliers) par la société Bois et Travaux.

**N'hésitez pas à prendre contact avec votre Contrat de Rivière pour signaler l'apparition de boutures sur ces terrains.**



## En savoir plus sur l'arrachage précoce des renouées asiatiques

<http://biodiversite.wallonie.be/renouees>

- CR Amblève : 0474/ 57 44 74 - [crambleve@gmail.com](mailto:crambleve@gmail.com)
- CR Lesse : 0472/ 74 43 35 - [info@crlesse.be](mailto:info@crlesse.be)
- CR Ourthe : 086/ 21 08 44 - [cr.ourthe@skynet.be](mailto:cr.ourthe@skynet.be)
- CR Vesdre : 0471/ 32 51 14 - [renouees@crvesdre.be](mailto:renouees@crvesdre.be)



## Animation scolaire " Ici commence la mer "

**Vous êtes enseignant.e et vous souhaitez aborder la thématique des déchets et des rivières avec vos élèves ?**

Dans le cadre de la campagne « **Ici commence la mer** », les Contrats de Rivière de Wallonie proposent un module d'animation afin de sensibiliser le public scolaire à la problématique des déchets solides ou liquides provenant des avaloirs des rues, des toilettes, des éviers des habitations..., et à leurs impacts sur le milieu aquatique.

Grâce à l'utilisation de différents supports didactiques, l'objectif est de conscientiser les enfants à la gestion des eaux usées (station d'épuration, rejet dans les rivières) et au temps nécessaire à la dégradation des déchets (« Jeter par terre, c'est jeter en mer ! »). Ensuite, une réflexion est menée avec le groupe pour adopter les bons gestes



et proposer des solutions pour réduire les déchets. Pour compléter l'animation, un carnet de l'élève est remis à la classe et pourra être exploité par l'enseignant.e afin de continuer à approfondir la thématique.

Ce module d'animation se termine par un marquage à la peinture écologique (pochoir) des avaloirs situés dans la cour de récréation.

- ▶ **Public :** 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires.
- ▶ **Durée :** 90 minutes (animation) + 30 minutes (marquage à la peinture)
- ▶ **Info et réservation :** [marie@crvesdre.be](mailto:marie@crvesdre.be)

**Quel est le lien entre nos égouts et la mer ? Où vont nos eaux usées ? Sont-elles épurées ? Les déchets qui se retrouvent dans nos eaux usées ont-ils un impact sur l'environnement ? Que se passe-t-il avec les déchets jetés par terre ?**

Toutes ces questions sont abordées de manière ludique en classe et dans la cour de récréation.



## La campagne de sensibilisation " Ici commence la mer "

Les déchets jetés sur la voie publique, transportés par le vent ou la pluie, finiront leur course via les avaloirs directement à la rivière puis à la mer, ...

L'incivilité débute dans nos maisons avec les restes de repas, les lingettes, les cotons-tiges, les protège-slips, ... qui sont trop souvent jetés dans les éviers ou les toilettes. Ou avec les mégots de cigarette, emballages en tous genres et autres petits déchets jetés en rue ou directement dans les avaloirs... En polluant les eaux usées domestiques et pluviales, ces gestes nuisent fortement à l'environnement et occasionnent des coûts importants sur les infrastructures publiques d'assainissement et indirectement sur le portefeuille de la collectivité.

L'exemple des lingettes, des mégots de cigarettes et des graisses est assez parlant. Ceux-ci, lorsqu'ils sont jetés dans les toilettes, éviers ou avaloirs, obstruent non seulement les canalisations privées et publiques, mais aussi les dégrilleurs à l'entrée des stations d'épuration et les déversoirs d'orage,... En cas de fortes pluies, les déversoirs d'orage doivent bypasser une partie de ces déchets agglutinés, qui finiront alors leur course directement dans la nature en passant par nos rivières.

La Wallonie et ses partenaires investissent l'argent public pour mettre en place des réseaux d'égouttage et des stations d'épuration performantes. Mais leur fonctionnement ne peut être garanti s'ils sont perturbés par de nombreux déchets et toutes sortes de substances nocives.

Il est donc important que le citoyen agisse aussi : réduction et bonne gestion de ses déchets, utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement, réduction de sa consommation d'eau...

Plus d'info sur la campagne de sensibilisation « **ici commence la mer** » : <http://environnement.wallonie.be/ici-commencelamer/>



## Les Journées Wallonnes de l'Eau 2023 en quelques chiffres...

Cette année, les festivités des Journées Wallonnes de l'Eau se sont déroulées entre le 13 mars et le 2 avril. Les partenaires du Contrat de Rivière Vesdre ont organisé des activités variées qui ont bien rempli le programme ! Pour mettre en avant cette ressource qui a forgé notre vallée, environ 25 activités étaient proposées.

C'est ainsi que, du 13 au 24 mars, l'exposition « *Rivières : Ourthe, Vesdre, Amblève* », réalisée par les Découvertes de Comblain en collaboration avec les Contrats de Rivière Ourthe, Vesdre et Amblève, était proposée au Foyer Culturel de Sprimont. Une visite guidée et animée a été organisée le 20 mars pour un groupe d'enfants instruits à la maison et leurs parents. Pendant cette période, plus de 200 visiteurs ont pu parcourir l'exposition.

Les désormais habituels ateliers « *Je fabrique mes produits d'entretien naturels* » ont eu lieu dans différentes communes du bassin : Raeren, Sprimont et Pepinster. Malgré la motivation des habitués, l'atelier qui devait se dérouler à Limbourg a malheureusement dû être annulé.

Celui de Raeren a quant à lui été assuré, en allemand, par le CRIE d'Eupen/Centre Naturel Haus Ternell. À Pepinster, il y avait des "abonnés" aux ateliers et de nouvelles têtes. Partout, le public était très

réceptif, et chacun s'est bien investi dans l'élaboration des produits, que ce soit en tant qu' "accompagnant" ou "fabricant". Nous saluons la mixité des groupes dans les différents ateliers !

Comme chaque année, l'Office du Tourisme Jalhay-Sart a organisé des visites guidées de la centrale hydroélectrique et du cœur du barrage de la Gileppe ; 30 personnes y ont participé. Les petits tout comme les grands étaient très attentifs et assez impressionnés par la découverte de l'infrastructure.



La Maison du Tourisme Spa Hautes Fagnes Ardennes a proposé une balade guidée au départ de la source de la Géronstère. Sans compter le guide, 14 courageux sont allés à la découverte de la fagne de Malchamps sous la pluie battante !

Le Parc Naturel des Sources et le CRIE de Spa - Domaine de Bérinzenne ont mis en place un rallye nature et un itinéraire à parcourir à bicyclette en autonomie pour le grand public. Le nombre de participants est indéterminé car ces événements n'étaient pas encadrés sur place. Nous ne pouvons qu'estimer le nombre de visiteurs sur base de la fréquentation du site internet : 151 visites de la page web dont 121 adresses I.P différentes.

Dans le même esprit, le GREOVA a balisé un itinéraire de balade en autonomie le long des ruisseaux de Banneux.



Nous n'avons malheureusement pas de chiffre précis concernant les participants.

L'Office du Tourisme du Pays de Vesdre a proposé deux balades guidées et un atelier créatif, dans le but de se remémorer les événements de juillet 2021. La première balade se déroulait le même jour que l'atelier créatif. Ce dernier combinait créativité et partage. En effet, l'artiste Lina Villanucci accompagnait les participants dans la création d'une main en argile, elle faisait les moules et laissait l'imagination prendre la relève. C'était un moment où les différentes générations ont pu échanger sur leur vécu lors des inondations. Cela a permis aux participants de la balade de contribuer à l'atelier s'ils le souhaitaient. En tout, plus de 60 personnes y ont participé. Les mains en argile vont être utilisées pour baliser un chemin de balade dans la Ville de Verviers, n'hésitez pas à vous informer auprès de l'Office du Tourisme du Pays de Vesdre.



Pour faire découvrir Chaudfontaine-Sources, le Royal Syndicat d'Initiative de Chaudfontaine a organisé une balade qui vous emmenait du parc des Sources au parc Hauster : 15 personnes y ont participé.



Dante Alighieri Comitato di Verviers a projeté le film « *Vajont* » pour une soirée ciné-débat. Ce film relate un événement qui s'est réellement déroulé dans une vallée au Nord de l'Italie : l'effondrement d'un barrage. Après le visionnage, un débat d'environ trente minutes a permis d'échanger sur la gestion de l'eau, la relation entre l'eau et le sol, l'environnement,...

Le Syndicat d'Initiative de Trooz proposait cette année une balade de 2,5 km à Trooz pour admirer le paysage que la Vesdre a façonné. Elle a malheureusement dû être annulée, mais ce n'est que partie remise...



Et faute d'inscriptions, la visite guidée des ateliers de production BIOTOP a également dû être annulée. A reprogrammer l'année prochaine !

La dernière activité du programme était la balade guidée animée par Christiane Delmal à Chaudfontaine. Victime de son succès et riche en informations, cette balade a attiré beaucoup de monde ! 45 personnes ont ainsi suivi la guide et ont pu s'imprégner de l'histoire de l'eau à Chaudfontaine.

Au total, plus de 570 adultes et enfants ont assisté aux différentes activités des Journées wallonnes de l'Eau 2023 dans le bassin de la Vesdre. C'est grâce à une belle collaboration et un réel investissement des partenaires du CRV qu'un programme riche et diversifié a pu vous être proposé. Un tout grand merci à nos chers collaborateurs et bien sûr à vous ! Rendez-vous en 2024 pour une prochaine édition !

Chrichina Bao  
Cellule du CRV

## Comment préserver nos ressources en eau ?

Nos nappes aquifères ont d'énormes capacités de stockage et un grand pouvoir tampon dans le cadre du cycle de l'eau. Cette eau souterraine, à l'origine présente en abondance dans notre pays, souffre ces dernières années. Notamment à cause du réchauffement climatique, les phénomènes de sécheresses s'intensifient, plus précoces et plus fréquentes. En parallèle, les phénomènes de crue s'accroissent aussi, avec un apport massif et soudain d'eau dans les nappes, provoquant débordement et inondation.

Prendre parti de cette eau qui tombe en abondance à une certaine période de l'année est important. En effet, permettre une infiltration « optimale » dans les nappes phréatiques permettrait au territoire d'être plus résilient durant les périodes de sécheresse et de limiter l'impact des inondations.

Geraldine Picot-Coleaux a rédigé un article, paru dans le magazine Eco karst de la CWPSS de mars dernier (n°131 - Mars 2023), sur la recharge maîtrisée des aquifères. Cette hydrogéologue nous explique, de manière très vulgarisée, comment les sociétés humaines ont modifié leur environnement depuis des milliers d'années afin de retenir l'eau à un endroit et ainsi permettre son infiltration dans la nappe. Plus de 1100 techniques ont été répertoriées et elles sont très variées : du bassin d'infiltration, chicanes, berges, ... aux forages d'injection.

Dans cet article, elle explique la diversité de ces techniques, l'importance des contrôles réguliers et la mise en place de bonnes pratiques afin de limiter au maximum les risques encourus. Certaines techniques étant plus risquées que d'autres, l'application de celles-ci dépend fort du type de formation géologique que l'on peut retrouver sur un territoire.



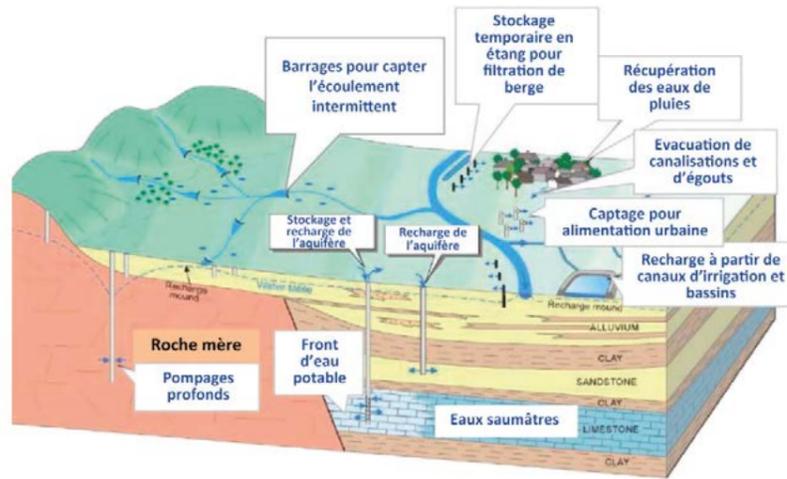
Dispositif Aquaduin d'infiltration dans l'aquifère dunaire des eaux usées traitées de la station d'épuration Toreele à proximité de Koksijde (Belgique), contribuant à l'alimentation en eau potable pour la côte belge (ouest). Photo Géraldine Picot-Colbeaux.

Pas de recette miracle pour le bassin de la Vesdre donc, mais un article très intéressant à consulter sur le site de la CWPSS : Eco Karst n°131 (p11-16) - <https://www.cwepss.org/download/ecoKarst/eco-karst131.pdf>

Ou via les url suivantes :

- Geoscience n°25 (p20) Géosciences n°25 : l'anthropocène, quand l'Homme imprime sa marque | BRGM - <https://www.brgm.fr/fr/actualite/revue/geosciences-ndeg25-anthropocene-homme-imprime-marque>

- The Conversation - <https://theconversation.com/comment-preserver-nos-ressources-en-eau-et-pourquoi-pas-en-favorisant-la-recharge-des-nappes-deau-souterraine-163744>



Représentation des différents systèmes de Recharge Maîtrisée des Aquifères sur un même territoire - <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000143819> - Marie Pettenati, tiré de Gale (2005)

Marie Heymans  
Cellule du CRV

COTTIDÉS

# LE CHABOT

*Cottus rhenanus*



La Maison wallonne de la pêche regroupe toutes les Fédérations territoriales de Wallonie. Son but est d'assurer la promotion de la pêche et la protection des milieux aquatiques en Région wallonne. Elle contribue à élaborer le dispositif législatif et réglementaire de protection de l'environnement et de développement de la pêche.

## ZONE 1

### Comment les différencier ?

Le gobie à taches noires est une espèce exotique envahissante parfois confondue avec le chabot, espèce quant à elle totalement protégée. Deux caractéristiques essentielles permettent de les distinguer :

- La nageoire dorsale antérieure du gobie présente une tache noire caractéristique. Celle-ci est absente chez le chabot.
- Chez le gobie, les nageoires pelviennes (ou ventrales) sont fusionnées formant une ventouse. Les nageoires du chabot sont espacées.



### Observation

Pour découvrir le chabot, rendez-vous sur une rivière à truite, approchez-vous d'une zone où des pierres de 10 à 30 cm de diamètre sont présentes. Vous observerez, certainement, l'un ou l'autre chabot entre les pierres. Si des pierres ont été déplacées, n'oubliez pas de les remettre délicatement en place.



Rue Lucien Nameche, 10  
B-5000 NAMUR  
T +32 (0) 81 411 570  
info@maisondelapeche.be

Achat en ligne du permis de pêche  
[www.permisdepeche.be](http://www.permisdepeche.be)

- Accessibilité des lieux de pêche
- Écoles et stages de pêche
- Restauration des milieux
- Techniques de pêche
- Parcours de pêche
- Hébergements de pêche

[www.maisondelapeche.be](http://www.maisondelapeche.be)



Avec le soutien de :

### Informations légales

Le chabot est repris à l'annexe 1 de l'arrêté du 8 décembre 2016 relatif aux conditions d'ouverture et aux modalités d'exercice de la pêche. La pêche du chabot est strictement interdite toute l'année.

La pêche du chabot est **totale**ment interdite.

### Habitat typique



- Viroin
- Ourthe
- Semois

### Le saviez-vous ?

Depuis les années 2000, des analyses génétiques ont conduit à la distinction d'une vingtaine d'espèces précédemment regroupées sous la dénomination de *Cottus gobio*. Bien que n'étant pas unanimement accepté, on distingue désormais deux espèces différentes en Wallonie :

- *Cottus rhenanus* est largement présent dans les bassins hydrographiques de la Meuse, du Rhin et de la Seine;
- *Cottus perifretum* est quant à lui présent de manière plus restreinte dans le bassin hydrographique de l'Escaut

### Menaces potentielles

Le chabot n'est pas une espèce qui est menacée à l'échelle de la Wallonie mais, localement, les populations souffrent de la pollution, du recalibrage, des pompages... C'est une espèce qui est sensible à la modification des caractéristiques physiques (diminution du courant, colmatage du substrat...) et chimiques (pollution organique, produits phytopharmaceutiques...)

# Description, Biologie et Écologie

\* Le chabot, dépourvu de vessie natatoire, est un piètre nageur qui reste sur le fond. \*



Surnommé « Bull-head », sa tête est caractéristique elle rappelle celle d'un taureau.

## focus...



© Illustration de poisson / P.J. Dunbar

## Description

### Cottus rhenanus

Le chabot possède un corps trapu couvert d'écaillies minuscules peu apparentes (aspect de peau nue). Il est épais dans sa partie antérieure et aminci dans sa partie postérieure. La ligne latérale est bien marquée. Sa tête est caractéristique : large et aplatie. Chaque opercule est muni d'une épine. La bouche est grande avec des lèvres épaisses. Les yeux se positionnent haut sur la tête afin de pouvoir repérer les proies qui nagent au-dessus du fond.

## Régime alimentaire

Le chabot est carnassier. Il se nourrit d'invertébrés benthiques mais aussi des œufs et des juvéniles d'autres poissons.

## Écologie

Le chabot est sédentaire, benthique et nocturne. On le trouve dans les cours d'eau peu profonds aux eaux fraîches bien oxygénées et à fonds caillouteux. C'est une espèce qui vit principalement dans la zone à truite et à ombre. Il est souvent considéré comme une espèce d'accompagnement de la truite de rivière.

## Reproduction

La ponte se déroule entre mars et avril. Plusieurs femelles attirées par un mâle déposent leurs œufs visqueux dans un nid aménagé sous les pierres (dépression). Par après, le mâle surveille les pontes des femelles et ventille les œufs. Lors de cette surveillance et pour éviter de mourir de faim, le mâle consomme une partie des œufs.

## Œufs

100 à 500 œufs sont pondus par la femelle. Ils mesurent 2,5 mm de diamètre et sont de couleur jaune-rouge. La durée d'incubation est de 10 à 12 jours.

## Larve

Après éclosion, l'œuf donne naissance à une larve de 6 à 7 mm qui résorbera sa vésicule après 10 à 12 jours.

## Compétition

Il existe une compétition entre le chabot et la loche franche. En effet, ces deux espèces exploitent les mêmes ressources trophiques et les mêmes territoires. Cependant, le comportement de chasse du chabot atténue cette compétition.

## Indicateur

En rivière, la présence du chabot est signe d'une bonne diversité structurelle et d'une certaine qualité du milieu. Il est également un bio-indicateur de la zone à truite.

## Mimétisme

Le chabot est capable d'homochromie, c'est-à-dire qu'il lui est possible de prendre la couleur du substrat sur lequel il se trouve.

## Dimorphisme sexuel

Le mâle a une tête plus large et des nageoires pelviennes plus longues que la femelle.

## Nombre d'écaillies

30 à 36 écaillies sur la ligne latérale.

## Tailles courantes

6 à 15 cm pour quelques dizaines de grammes.

## Milieux et espèces : Flore des zones humides

### Une découverte bryologique dans le bassin de la Vesdre !

Les Bryophytes sont un groupe de plantes terrestres qui ne possèdent ni de vrai système vasculaire ni de racines. Cela ne les a pas pour autant empêché de conquérir toute la planète ! On les retrouve le long des rivières, sur les troncs d'arbres, sur les rochers, sur les glaciers, dans des sources d'eau chaude, etc.

Avec près de 25 000 espèces, les Bryophytes sont le groupe de plantes le plus diversifié après les dicotylédones. Elles se déclinent en 3 groupes : les hépatiques, les anthocérotes et les mousses et sphaignes. Longtemps ignorées, les Bryophytes ont pourtant une grande importance écologique que ce soit pour la formation des sols, les cycles biogéochimiques ou la régulation du climat.

Heureusement, elles sont aujourd'hui de plus en plus étudiées. C'est d'ailleurs lors d'un inventaire bryologique dans un site Natura 2000 de la vallée de la Hoëgne qu'une espèce de mousse vient d'être documentée pour la première fois en Belgique : la **rasule subulée** (*Blindia acuta*). La rasule subulée est une petite mousse acidophile de couleur verte teintée de rouge qui pousse sur des surfaces constamment humides. Cette plante indigène très discrète serait certainement passée inaperçue pour des non initiés. C'était sans compter sur le bryologue Amaury Graulich, qui a découvert la rasule subulée sur un affleurement schisteux de la Hoëgne en février 2022, dans le cadre du projet LIFE Vallées ardennaises. Dans cette vallée, les mousses sont partout, là où la lumière est filtrée par les arbres et où l'humidité est permanente. Ce ne sont d'ailleurs pas moins de 54 espèces différentes de Bryophytes qui y ont été recensées sur une surface de 20 ares environ, dont la fissident **crête-de-coq** (*Fissidens dubius*) et la **thamnie queue de renard** (*Thamnobryum alopecurum*) par exemple.



Blindia acuta (© Jaroslaw Makowski)

Le projet LIFE Vallées ardennaises (2020-2028) est un projet de restauration écologique des rivières et forêts dans les vallées encaissées des bassins de l'Ourthe, de l'Amblève, de la Vesdre et de l'Our, cofinancé par la Wallonie et la Commission européenne. Ce projet espère ainsi, en travaillant en tête des bassins versants, améliorer la qualité des cours d'eau ardennais et rétablir un continuum écologique en faveur de ces habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Simon Valentini  
Stagiaire au CRV, Etudiant à l'ULiège  
2<sup>e</sup> master en Biologie de la conservation : biodiversité et gestion

### Sources :

Graulich, A. (2023, Janvier 24). Blindia acuta, new to Belgium (Europe). *Lindbergia*. doi : <https://doi.org/10.25227/linbg.01173>

life@berinzenne.be. (2020). *Projet LIFE VALLEES ARDENNAISES*. Récupéré sur biodiversite.wallonie.be : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/life-vallées-ardennaises.html?IDC=6290>

life@berinzenne.be. (2023, Avril 5). *Une nouvelle mousse pour la Belgique !* Récupéré sur biodiversite.wallonie.be : [http://biodiversite.wallonie.be/fr/05-04-2023-une-nouvelle-mousse-pour-la-belgique.html?IDD=6928&IDC=6386&fbclid=IwAR1jk\\_uFTiCsDqcTSRgEpp7tZqcU-Sy3qSNaOpNgA-j0rSpvPiRs7A1dVx14](http://biodiversite.wallonie.be/fr/05-04-2023-une-nouvelle-mousse-pour-la-belgique.html?IDD=6928&IDC=6386&fbclid=IwAR1jk_uFTiCsDqcTSRgEpp7tZqcU-Sy3qSNaOpNgA-j0rSpvPiRs7A1dVx14)



Fissident crête-de-coq (© Jaroslaw Makowski)



Thamnie queue de renard  
(©britishbryologicalsociety.org.uk)

## Tournée d'été

Des rencontres artistiques et culturelles et des découvertes du patrimoine et de l'environnement lors de 9 haltes estivales en Province de Liège.

Les Contrats de Rivières Ourthe, Vesdre et Meuse-Aval seront présents avec un stand d'animations.

- Samedi 24 juin 2023 à Banneux
- Dimanche 2 juillet 2023 à Flémalle
- Mercredi 5 juillet 2023 à Liège
- Vendredi 7 juillet 2023 à Sclessin
- Vendredi 18 août 2023 à Nessonvaux
- Samedi 19 août 2023 à Olne
- Dimanche 20 août 2023 à Vottem
- Samedi 2 septembre 2023 à Chênée
- Samedi 9 septembre 2023 à Jupille



## Chantier de gestion balsamine de l'Himalaya

Samedi 15 juillet de 9h à 12h



RDV : 9h - administration communale (rue de la Fagne, 46)  
Inscription : Alain Foguene  
Tél. : 087/37 91 30 - alain.foguene@jalhay.be

**ORDURES**  
L'EXPO QUI FAIT LE TRI  
MUSEE DE LA VIE WALLONNE - 27.01.23 - 31.12.23

## Présentation publique du Schéma stratégique Vesdre

Le Schéma stratégique multidisciplinaire du bassin versant de la Vesdre sera exposé en présentation publique le **vendredi 30 juin à 18h30** à la salle omnisport de **Dolhain** (rue Wilson, 54 à 4830 Limbourg).



Par le bureau d'étude Studio Paola Vigano, l'Université de Liège et Yello Window dans le cadre d'un marché public du Service public de Wallonie suite aux inondations de 2021.

**InfoVESDRE - Ed. resp.:** Christiane Orban-Jacquet, Présidente du Contrat de Rivière Vesdre

**Rédaction :** Cellule de Coordination du CRV (Fl. Hauregard, J. Stassart, C. Bao, L. Pouilloux, M. Heymans, C. Willemarck), sauf autre mention

**CONTRAT de RIVIÈRE** du sous-bassin hydrographique de la **VESDRE** - A.S.B.L.

Maison Sauveur - Au Gadot, 24 - 4050 Chaudfontaine

Tél. : 0470/48 53 18 - 0470/64 58 72 - 0470/64 58 71

Mail : [coordination@crvesdre.be](mailto:coordination@crvesdre.be) - Facebook : [contratrivierevesdre](https://www.facebook.com/contratrivierevesdre) - Web : [www.crvesdre.be](http://www.crvesdre.be)



Le **Contrat de Rivière** du sous-bassin hydrographique de la **Vesdre** (C.R.V.) est organisé avec le soutien financier des pouvoirs publics suivants :

